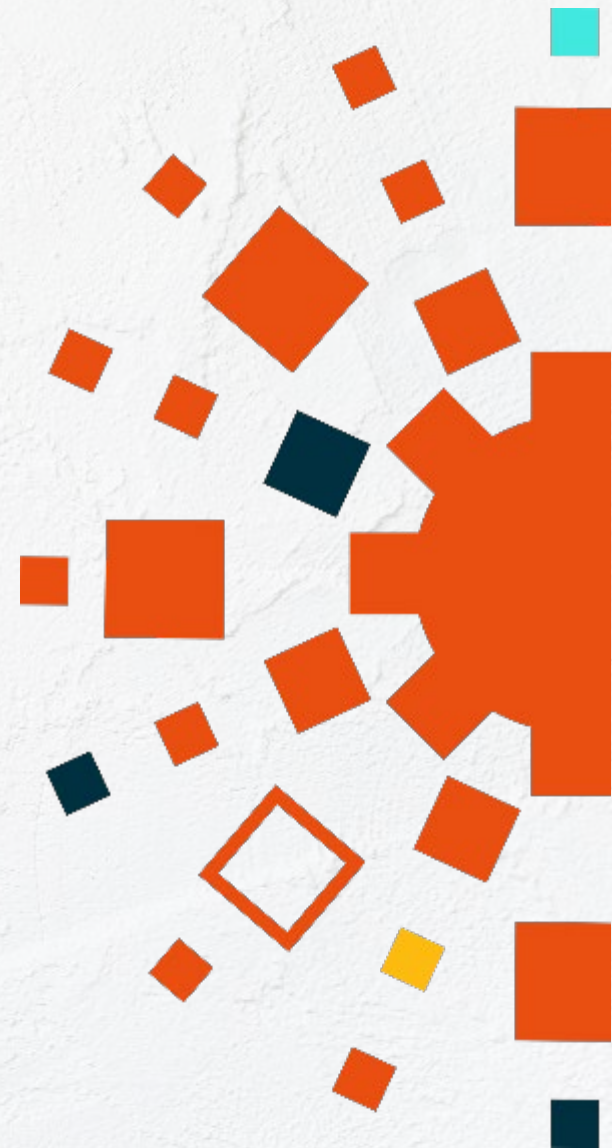




Programme de technologie de fabrication de pointe

Courriel: AMTP@ngen.ca

Site web: <https://www.ngen.ca/funding/challenge/advanced-manufacturing-2025>



Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Introduction NGen
3. Page d'accueil de AMTP
4. Objectifs et aperçu de AMTP
5. Processus de demande et échéanciers
6. En conclusion
7. Questions et réponses





John Laughlin

CTO

John.laughlin@ngen.ca



Robert Mastrotto

VP, Projets

Robert.mastrotto@ngen.ca



John Cigana

Directeur, D v. de projets

John.cigana@ngen.ca



Helen Papachronis

Directeur, D v. de projets

Helen.papachronis@ngen.ca

 quipe de Projets



Aakash Rao

Gestionnaire, D v. de projets

Aakash.rao@ngen.ca



Blake Helka

Gestionnaire, D v. de projets

Blake.helka@ngen.ca



William Dubois

Gestionnaire, D v. de projets

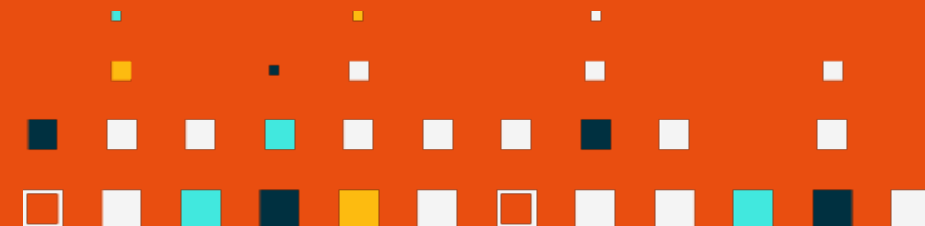
William.dubois@ngen.ca



Joanne MacKinnon

Coordonatrice Sr de projet

Joanne.mackinnon@ngen.ca





Jonathan Cutler

VP, PI & Contrats
Jonathan.cutler@ngen.ca



Jérôme Lafrenière

Directeur, PI
Jerome.lafreniere@ngen.ca



Sharon Ho

Directeur, PI
Sharon.ho@ngen.ca



Gillian Sheldon

Directeur, Partenariats &
Investissements

Équipe de Projets



MC Stevens

Gestionnaire de Contrats
Marie.stevens@ngen.ca



Michelle Larmer

Gestionnaire de Contrats
Michelle.larmer@ngen.ca



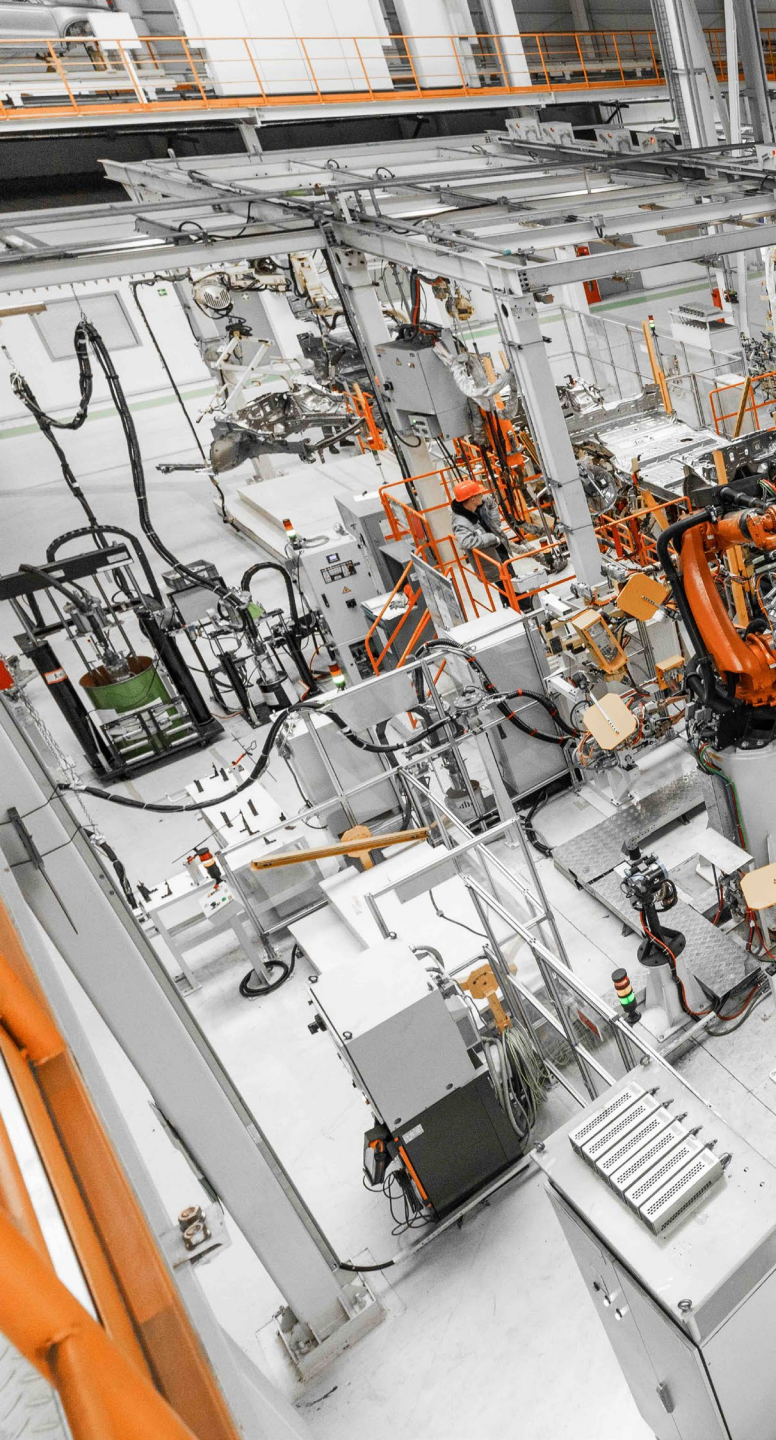
Jeff Montag

Directeur, Financement de Projets
Jeff.montag@ngen.ca



George Mallin

Directeur de Programme
George.mallin@ngen.ca



Next Generation
Manufacturing Canada

**Une société sans but lucratif
dirigée par l'industrie qui dirige la
Groupe mondiale de l'innovation
en fabrication de pointe au
Canada.**

**Renforce les capacités de
fabrication de pointe de calibre
mondial au Canada en permettant
le développement, la mise à
l'échelle et le déploiement réussis
de technologies de pointe dans la
fabrication canadienne.**



**Fait la promotion
Capacités
canadiennes**



**Fait
Connexions**



**Finance Innovation
Collaborative**



**Soutiens
Développement de
la main-d'œuvre**



**Modernise
l'empreinte
manufacturière du
Canada**

www.ngen.ca

NGen a co-investi plus de 570 millions de dollars dans l'innovation en fabrication de pointe

Cela représente :



- 165 projets transformateurs dans différentes industries manufacturières.
- Collaboration entre 370 partenaires de l'industrie (89% sont des PME)
- 7,2 milliards de dollars de ventes à ce jour
- 33x le retour sur investissement
- 117 projets (71%) impacts environnementaux importants

NGen compte 8000+ membres de l'ensemble de l'écosystème pour la fabrication, les technologies propres et les technologies de fabrication avancées.

NGen s'efforce de continuer à investir et à accélérer la croissance du secteur canadien de la fabrication de pointe!

NGen continue d'investir dans...



Technologies de fabrication de pointe



Technologies propres



Fabrication durable



Transformation numérique du secteur manufacturier



Véhicules zéro émission



Projets à double usage

Page Web et ressources

NGen | Advanced Manufacturing Technology Program

Programme Défi

Programme de technologie de fabrication avancée

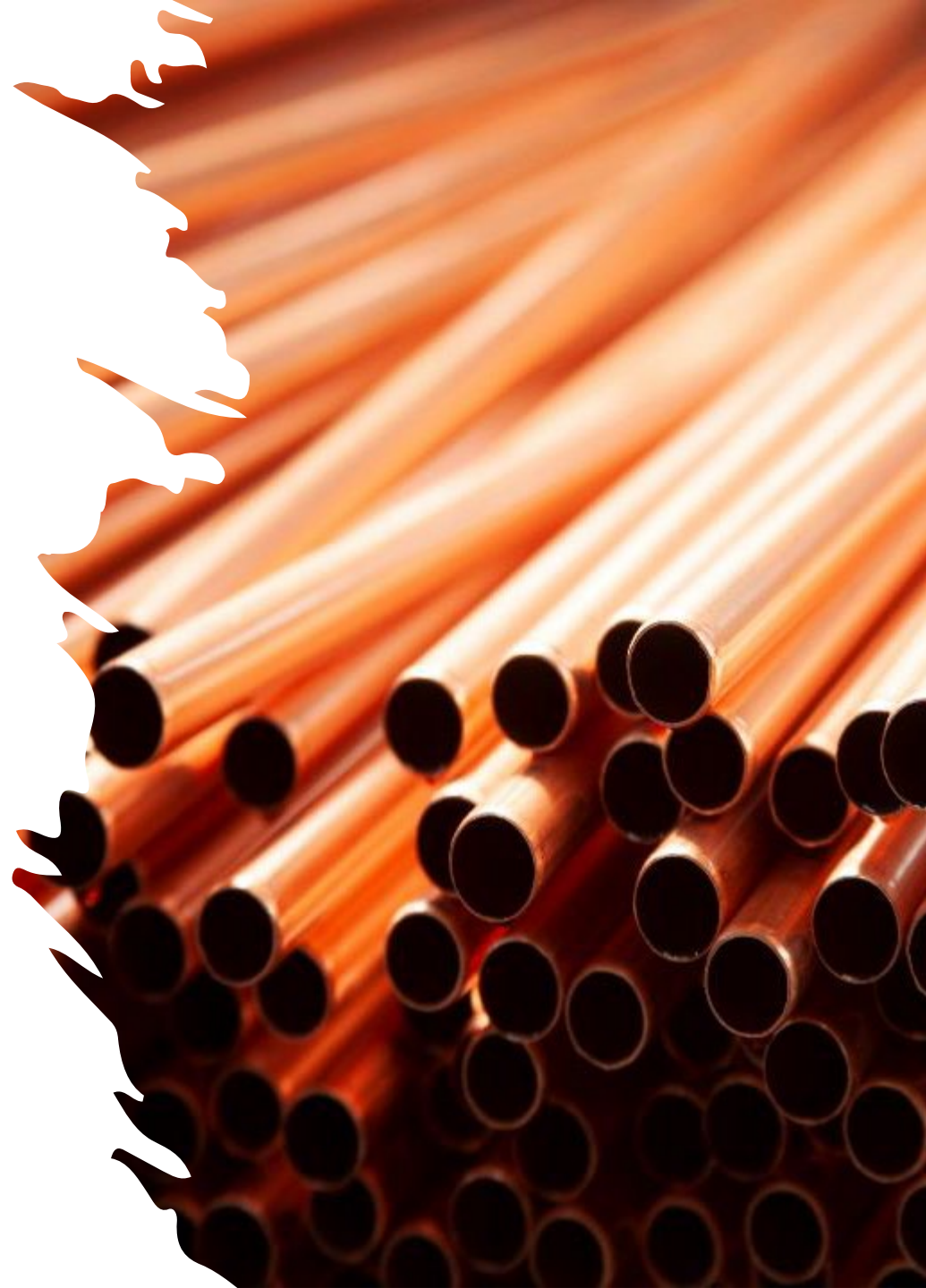
Le Pôle mondial d'innovation pour la fabrication de pointe co-investira 35 millions de dollars de fonds fédéraux et des contributions de l'industrie pour lancer 87,5 millions de dollars de nouveaux projets d'innovation de calibre mondial partout au Canada.

NGen soutiendra des projets collaboratifs, dirigés par des entreprises, visant à réduire les risques, à commercialiser et à développer les capacités de fabrication innovantes au Canada.

Application Guide English French	Financial Guide English French (Coming Soon)	IP Guide English French
Member Registration and Login Guide English French	Guide to Submitting a Project for Screening Bilingual	Application Process Presentation English
Financial Due Diligence English French (Coming Soon)	Financial Due Diligence Video Watch	Budgeting Eligibility (Coming Soon)
Budgeting Eligibility Video (Coming Soon)	Claims Brief English French	Claims Brief Video Watch
IP Guidance Presentation English French	IP Guidance Video English French	Collaboration Corner Connect
Application Agreement English French	SME Declaration Form English French	Project IP Tables English French

AMTP – Objectif du défi

- Dans le cadre de ce défi, NGen vise un investissement pouvant atteindre 35 millions de dollars pour stimuler l'innovation et renforcer la compétitivité du secteur canadien de la fabrication de pointe.
- Les projets doivent viser à réduire les risques, à commercialiser et à transformer les capacités de fabrication à l'aide de nouvelles technologies de classe mondiale.
- Les projets doivent faire progresser et tirer parti des technologies habilitantes de base où les capacités de fabrication avancées peuvent offrir un avantage mondial dans divers secteurs.



AMTP - Les projets doivent répondre à des critères clés :



Transformateur

- Impliquer le développement de nouvelles capacités de fabrication de pointe de calibre mondial susceptibles de conférer un avantage concurrentiel important à l'industrie manufacturière canadienne.



Collaboratif

- Faire preuve d'une collaboration significative entre les partenaires, en développant des relations avec l'industrie, en établissant la confiance et en partageant les connaissances, les risques, les investissements et les avantages qui en découlent.



Appliqué

- Mettre l'accent sur les solutions soutenant les nouvelles technologies de fabrication avec une voie claire de commercialisation à court et moyen et un potentiel de générer des avantages commerciaux et économiques importants à long terme pour tous les partenaires



Durable

- Laisser un héritage en matière de développement des compétences, d'outils, de bancs d'essai, de propriété intellectuelle ou de connaissances commerciales pour l'écosystème de fabrication de pointe du Canada au-delà des partenaires et des échéanciers du projet.

AMTP - Projets hors portée :

- Projets qui nécessitent des mises à niveau mineures, un entretien courant ou le remplacement d'équipement standard.
- Reproduire ou adopter directement des technologies prêtes à l'emploi sans personnalisation, intégration ou avancement importants.
- Projets qui ne démontrent pas une avancée claire en matière de capacité de fabrication, de productivité ou de compétitivité.
- Projets qui seraient entrepris à la même échelle ou portée et au cours de la même période sans financement NGen.
- Activités de production elles-mêmes ou activités qui subventionnent la production à grande échelle.
- Les projets étaient principalement axés sur l'innovation du modèle d'affaires, le marketing, les ventes ou les stratégies d'engagement client.
- Initiatives axées sur le développement du leadership ou la gestion du changement organisationnel sans lien direct avec les résultats transformateurs de la fabrication.

AMTP - Projets hors portée :

- Projets qui ne sont pas prêts pour la démonstration ou l'intégration de la technologie.
- Projets qui n'ont pas de voie claire vers la commercialisation ou l'application de fabrication dans le monde réel dans un délai raisonnable.
- Développement de logiciels d'entreprise, de systèmes ERP ou d'infrastructure informatique.
- Projets axés uniquement sur la gestion ou l'analyse de données.
- Propositions qui n'incluent pas de collaboration significative entre les fabricants et les fournisseurs de technologie.
- Projets dont les avantages reviennent à une seule entreprise ou organisation.
- Activités de projet qui pourraient être considérées comme anticoncurrentielles.
- Une certaine quantité de développement, de mise à l'essai et de validation de produits est autorisée dans le cadre d'un projet, à condition qu'il puisse être démontré qu'elle est nécessaire pour soutenir l'atteinte des objectifs de fabrication de pointe. Pas plus de 15% de l'allocation de financement peut être liée au développement de produits.

En cas de doute quant à la portée du projet et à l'admissibilité d'une idée de projet, l'équipe du projet NGen est disponible pour fournir un soutien tout au long du processus de demande à AMTP@ngen.ca

AMTP – Qui est admissible au financement :

- Être membre de NGen. L'adhésion est gratuite à www.ngen.ca/membership
- Avoir une entreprise enregistrée et une présence à valeur ajoutée au Canada (pas un bureau des ventes).
- Les bénéficiaires de financement doivent être l'un des suivants :
 - * **Organismes à but lucratif**
 - * **Organismes sans but lucratif** qui facilitent et financent la recherche et le développement au nom de l'écosystème et dont le financement ou les revenus proviennent principalement d'organisations du secteur privé ou de l'industrie
 - * **Sociétés d'État non fédérales** dont le financement provient d'activités commerciales
 - * **Organisations autochtones**

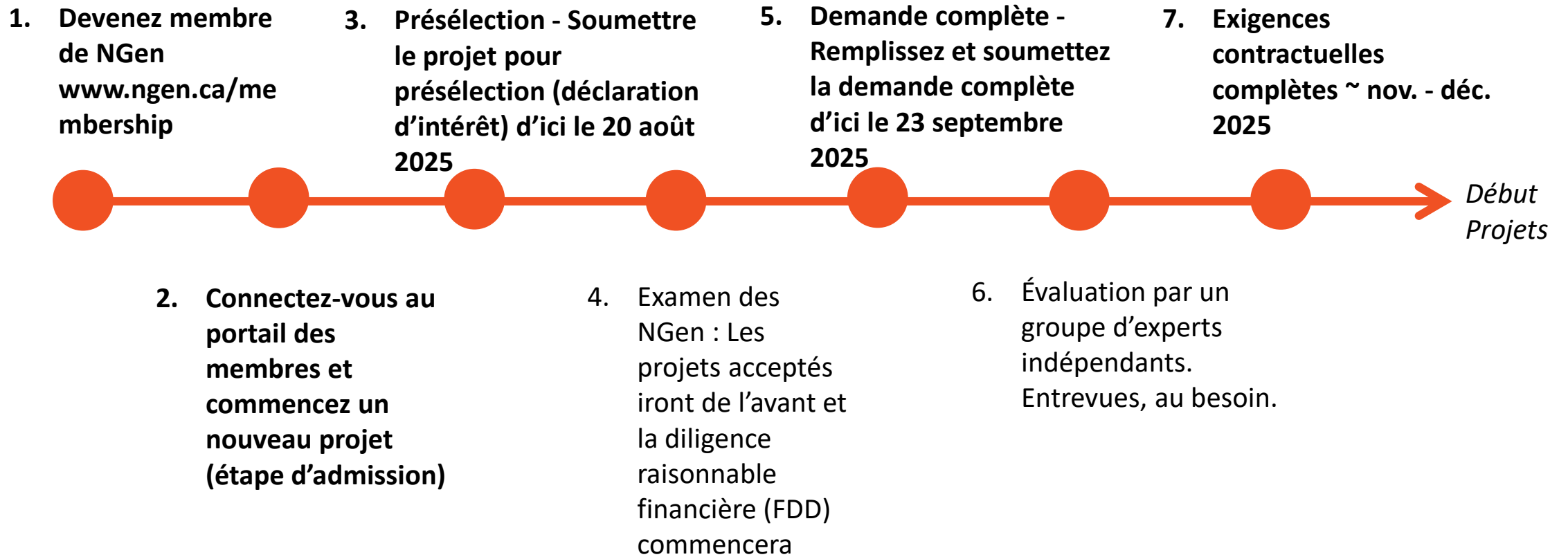
AMTP – Exigences du consortium de projet :

- Inclure au moins deux (2) partenaires industriels non associés – un responsable et un ou plusieurs partenaires
- Un partenaire de collaboration officiel est un partenaire qui contribue au financement (en espèces) et à la PI de base au projet, ce qui mène à l'élaboration de la PI de premier plan.
- Doit inclure une expertise en fabrication et en technologie.
- Inclure au moins une (1) PME comme partenaire, comptant moins de 500 employés à l'échelle mondiale.
- Encouragé à inclure des partenaires universitaires et de recherche.

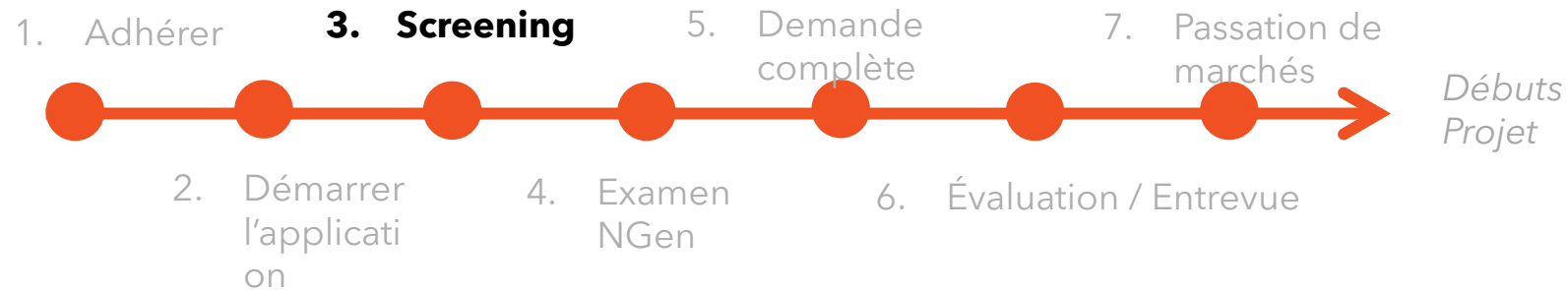
AMTP – Durée et exigences :

Demandeurs admissibles	▪ Organismes à but lucratif constitués en société et à valeur ajoutée au Canada ▪ Organismes sans but lucratif facilitant la R-D – financement/revenus provenant principalement du secteur privé ▪ Sociétés d'État non fédérales dont le financement provient d'activités commerciales ▪ Organisations autochtones
Valeur totale du projet	1,5 million de dollars à 8 millions de dollars canadiens
NGen% de remboursement	40% du total des coûts admissibles du projet
Remboursement admissible	Un partenaire ne peut pas recevoir plus de 70% du remboursement total des NGen
Coûts admissibles du projet	▪ Main-d'œuvre ▪ Sous-traitant (jusqu'à 30% du total des coûts admissibles du projet) ▪ Équipement (jusqu'à 20% pour les PME et 10% pour les non-PME du total des coûts admissibles du projet) ▪ Matériaux et fournitures ▪ Frais de déplacement et autres (p. ex., coûts liés à la PI)
Frais d'administration	5% de la valeur totale du projet
Durée	Les projets débuteront le 1er avril 2026 et ne pourront pas se prolonger au-delà du 31 janvier 2028
Limite d'empilement	100%

AMTP – Processus et dates clés :



AMTP – Exigences de sélection (20 août 2025) :



- Brève description du projet et de la façon dont il contribue à des capacités de fabrication de pointe nouvelles et transformatrices au Canada; et comment le projet est transformateur, collaboratif, appliqué et durable.
- Coordonnées de tous les partenaires (1 personne-ressource principale et 1 personne-ressource financière par partenaire).
- Proposition financière de haut niveau pour chaque partenaire - Répartition de la contribution en espèces, du financement demandé auprès de NGen, de la contribution en nature et d'autres financements gouvernementaux.
- Formulaire de déclaration de PME
- Signature de l'entente de demande de NGen (c.-à-d. NDA) par tous les partenaires.
- NGen ne commencera la DF qu'après cette étape. FDD examinera la capacité de chaque partenaire à soutenir son engagement financier envers le projet en évaluant des facteurs tels que la rentabilité, la liquidité, l'endettement et les flux de trésorerie.

REMARQUE : NGen encourage fortement les candidats à soumettre leurs projets à la présélection tôt, afin de donner suffisamment de temps pour remplir la demande complète (ce qui représente la majeure partie du travail).

AMTP – Exigences relatives à l'expression d'intérêt (convention de demande) :

- Écrivez à contracts@ngen.ca par courriel pour appuyer la signature électronique de l'entente de demande.
- Les instructions se trouvent sur la page couverture du modèle.

CE MODÈLE DE CONVENTION DE DEMANDE DE FINANCEMENT EST FOURNI QUE POUR DES FINS D'EXAMEN.

Lorsque vous serez prêt à signer la Convention de demande de financement ci-dessous, veuillez nous contacter par courriel à contracts@ngen.ca avec les informations suivantes et ce, pour chaque demandeur:

- 1. Nom légal complet;**
- 2. Territoire d'incorporation (c.-à-d. Canada, province, territoire);**
- 3. Adresse complète; et**
- 4. Nom complet et adresse électronique du signataire autorisé de chaque demandeur.**
- 5. Nom complet, adresse électronique et numéro de téléphone du contact principal pour la Vérification financière diligente (VDF)**

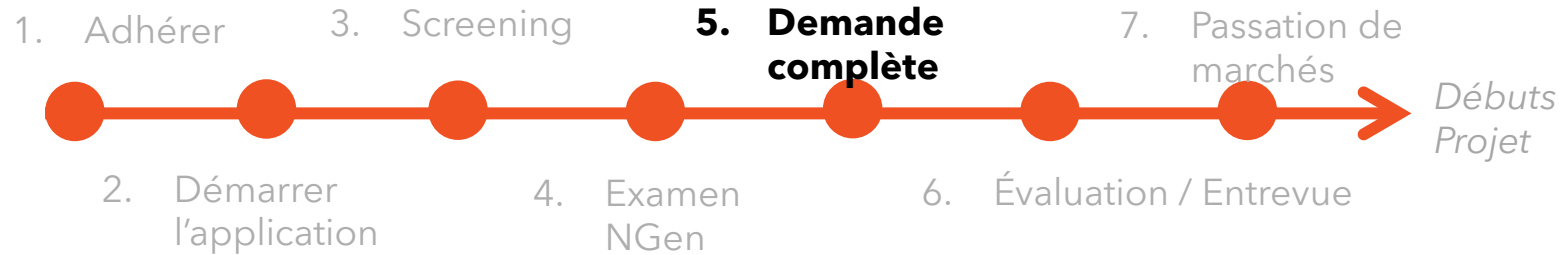
Une fois que nous aurons reçu TOUTES les informations ci-dessus, nous transmettrons la Convention de demande de Financement aux Candidats pour signature via DocuSign.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : contracts@ngen.ca.

Merci beaucoup.

[Note: Ce document est également disponible en Anglais sur le site Web de NGen.]

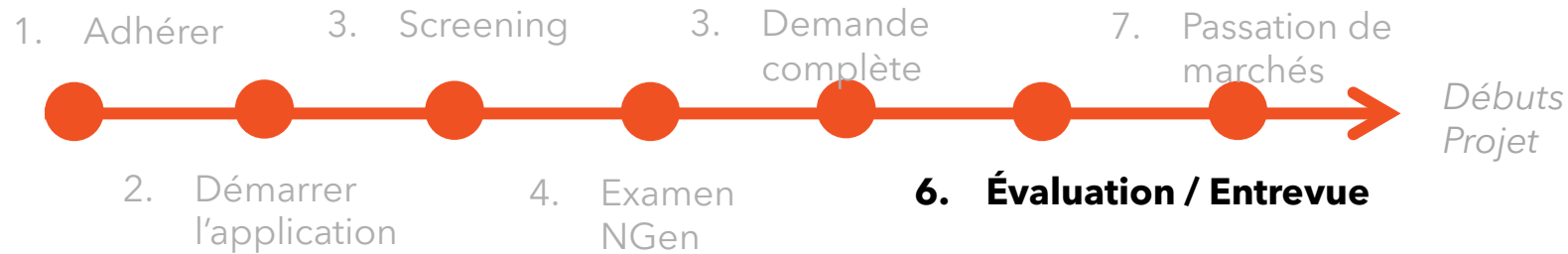
AMTP – Exigences complètes (23 septembre 2025) :



- Réponses à dix (10) questions de demande (maximum de 7 000 caractères par question)
- Trois (3) annexes :à
 - Annexe un (1) : Plan de projet (c.-à-d. diagramme de Gantt) - (XLS, MSP, PDF)
 - Annexe deux (2) : Registre des risques - (XLS)
 - Annexe trois (3) : Tableaux de la propriété intellectuelle – (DOC) Modèle disponible sur la page Web
- Registre des jalons (Gantt Chart)
- Détails sur les emplois, les répercussions économiques et l'engagement des établissements d'enseignement
- Cahier financier rempli sur le portail de demande (un par partenaire)

REMARQUE : NGen encourage fortement les candidats à soumettre leur ébauche de demande tôt afin que vous puissiez demander une évaluation et des commentaires du personnel de NGen.

AMTP – Processus d'évaluation :



- Jusqu'à cinq (5) groupes d'experts indépendants examineront chaque demande.
- Les deux principales questions charnières que les évaluateurs évalueront :
 - 1) Le projet s'inscrit-il dans le contexte des objectifs et des buts de ce programme?
 - 2) Recommanderaient-ils le financement du projet?
- Les évaluateurs de NGen sont choisis parmi divers horizons professionnels et expertises, et peuvent inclure des cadres de l'industrie, des experts techniques, des consultants et des universitaires.
- À la discrétion de NGen, certains projets peuvent être invités à une brève entrevue avec le comité d'évaluation si des précisions sont nécessaires dans une demande.
- Les projets seront avisés s'ils sont recommandés pour un financement après l'évaluation et entreront dans une phase de passation de marchés avec NGen.
- Une rétroaction détaillée de l'évaluation sera fournie à chaque projet, quel que soit le résultat de l'évaluation.



Soutien au développement de projets

Vous n'êtes pas sûr que l'idée de votre projet soit dans la portée?

Avez-vous besoin de partenaires de projet collaboratifs?

Avez-vous besoin de conseils sur la façon d'améliorer les aspects de la PI?

Avez-vous besoin d'aide pour établir des liens avec d'autres sources de financement?

D'autres questions?

Écrivez-nous à AMTP@ngen.ca

Guides, ressources et modèles officiels

<https://www.ngen.ca/funding/challenge/advanced-manufacturing-2025>

